

**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE**

80, rue Marcel Demouque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9
Tél. 04 32 44 89 30

Avignon, le 18 octobre 2024

PÔLE DIRECTION GÉNÉRALE

Affaire suivie par : Emmeline VERCHERE – Inès MEGUENOUN
04 32 44 89 36 – 04 32 44 89 40
e.verchere@cdg84.fr – i.meguenoun@cdg84.fr

Circulaire n°24-46

Objet : Modifications relatives à la convention-type d'adhésion pour les référents déontologues des élus

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,

La loi 3 DS du 21 février 2022, complétée par l'article L.1111-1-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes de déontologie. Le décret d'application du 6 décembre 2022 détermine, notamment, les modalités et les critères de sa désignation.

Le Centre de Gestion de Vaucluse s'est ainsi engagé à proposer une mission d'Assistance et de Conseil permettant de prendre en charge l'ensemble des démarches afin de faciliter la mise en œuvre des obligations réglementaires liées à la déontologie pour les élus. Cette mission vise, en outre, à accompagner les collectivités affiliées et non affiliées, ainsi que leurs établissements, en leur permettant de **conventionner avec le CDG**.

A la demande de la préfecture, par courrier en date du 11 octobre 2024, les délibérations mentionnant les référents déontologues doivent nécessairement faire apparaître **leur nom et qualité**.

Lors du prochain conseil d'administration de novembre, le CDG 84 proposera un avenant à l'adresse des collectivités territoriales qui ont déjà délibéré et une convention pour celles qui ne l'ont pas fait, prenant en considération les modifications proposées.

Les modèles seront mis à la disposition des collectivités à l'issue du conseil d'administration.

Nous vous rappelons que dans les deux cas, les collectivités et établissements sont invités à délibérer pour prendre en compte ces modifications.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président

A

Mesdames et Messieurs les Maires
et Présidents des collectivités et établissements
publics affiliés et non affiliés au Centre de gestion
de Vaucluse



Le Président
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE
Maurice CHABERT